

ABONNEMENT 2014

Institution	Particulier	Étudiant
Europe : 100 euros	Europe : 71,50 euros	Europe : 58 euros
Monde : 104 euros	Monde : 75,50 euros	sur copie de la carte d'étudiant(e) pour l'année en cours

Remarque : les commandes sont servies après réception des paiements.

BON DE COMMANDE 2014

Presses Universitaires de Liège s.a. – 4 numéros par an (port compris)
À retourner à Presses Universitaires de Liège, ULg Bâtiment 01 (7ème étage),
41 place de la République Française, 4000 Liège, Belgique

Je soussigné

Nom : Prénom :
Institution : N° TVA :
Rue : Numéro : Boîte :
Code postal : Localité : Pays :

commande ferme

..... ex. abonnement 2014 à la revue *C.I.P.S.* aux conditions

Institution Particulier Étudiant
 Europe *Monde*

Je m'engage à payer : 100 € 104 € 71,50 € 75,50 € 58 €

Soit un total de euros que je m'engage à verser à la réception de la facture
(modalités de paiement au dos de la facture)

Signature :

MODALITÉS DE PAIEMENT

Lors du paiement, merci de reproduire le numéro de facture et le code client

Tous pays

paiement par versement en euros, tous frais à votre charge, sur le compte n° 001-6565109-31

BNP-Paribas-Fortis, Liège Sainte-Véronique, 12 rue Fabry
4000 Liège, Belgique

IBAN : BE 04 0016 5651 0931

SWIFT : GEBABEBB

Conditions générales de vente

1. Toute commande est soumise à l'acceptation expresse des présentes conditions générales.
2. Les marchandises sont livrées sans faculté de retour ni d'échange, elles voyagent aux risques et périls du client, même en cas de livraison franco.
3. Les marchandises demeurent propriété du vendeur jusqu'à paiement intégral du prix,
4. Pour tous travaux à façon, le client qui donne un ordre d'exécution ou de reproduction est censé en avoir les droits.
5. Sauf dérogation, les factures sont payables au comptant. Tout retard de paiement pourra donner lieu, de plein droit et sans mise en demeure :
 - à une majoration de 15% du montant dû (avec minimum de 10 euros)
 - à la prise en charge par l'acheteur de l'ensemble des frais exposés dans le cadre du recouvrement de la créance.
6. Pour être valable, toute réclamation doit parvenir au PRESSES UNIVERSITAIRES DE LIÈGE s.a. Liège sous pli recommandé endéans les quinze jours qui suivent la réception de la marchandise.
7. En cas de litige, les tribunaux de Liège sont seuls compétents.